



## ECOLAGES - TARIFS ANNUELS 2018-2019

### COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

#### PARCOURS DÉCOUVERTE \*

<b>Durée cours</b>	<b>Elèves LEM**</b>	<b>Elèves habitant Pully, Belmont, Paudex</b>	<b>Adultes et élèves hors LEM</b>
30 min.	1'320.-	1'040.-	1'600.-
40 min.	1'640.-	1'300.-	2'000.-
50 min.	2'080.-	1'680.-	2'480.-
60 min.	2'400.-	1'960.-	2'800.-

\* 5 x 7 cours de 30 minutes, inscription valable pour l'année entière

\*\*Sont considérés comme des élèves selon la LEM (Loi sur l'Enseignement de la Musique), les personnes résidant sur le territoire du canton de Vaud jusqu'à l'âge de 20 ans révolus (25 ans si elles peuvent attester de leur statut d'étudiant ou d'apprenti), sauf si leurs parents bénéficient d'une exemption d'impôt sur le revenu ou la fortune en vertu des immunités fiscales prévues par les accords internationaux.

## COURS COLLECTIFS

	<b>Elèves non- inscrits à un cours individuel</b>	<b>Elèves inscrits à un cours individuel à l'EMP</b>	<b><i>Alumni</i> (anciens élèves EMP)</b>
Initiation Musicale (50 minutes)	520.-	520.-	-
Choeur / Orchestre (min. 10 élèves)	300.-	0.-	0.-
Solfège	560.-	280.-	280.-
Musique de chambre (18x60') (min. 4 élèves)	500.-	160.-	300.-
KidsCordes 1h par semaine	300.-	0.-	0.-
Atelier Jazz (12x90') (min. 5 élèves)	500.-	160.-	300.-
Atelier Pop Rock (6x2h) (min. 6 élèves)	300.-	100.-	130.-

**Rappel** : Sans une démission écrite parvenue au Secrétariat de l'EMP avant le 31 mai, l'inscription est tacitement renouvelée. En cas de démission tardive ou de renonciation avant le début du cours, une débite de 20% de l'écolage est due. Si un élève renonce à suivre toutes les leçons auxquelles il aurait droit durant l'année scolaire, le prix du cours demeure intégralement acquis à l'école.